

Le diagnostic radon

Comprendre l'origine du radon pour choisir des actions durables et adaptées au bâtiment

Lorsqu'un dépistage met en évidence une concentration élevée en radon, **le diagnostic permet d'en rechercher les causes** et de définir les principes d'actions correctives les plus pertinents.

À quoi sert un diagnostic radon ?

L'intervention consiste à examiner le bâtiment afin d'identifier :

- les sources potentielles de radon et les caractéristiques du sol ;
- les voies d'entrée du radon à l'interface entre le sol et le bâtiment ;
- les voies de transfert du radon entre les différents niveaux et locaux ;
- les phénomènes pouvant favoriser son entrée ou son accumulation : défauts d'étanchéité, ventilation insuffisante, dépression du bâtiment, équipements d'extraction, etc.

L'objectif final est de proposer des **solutions pérennes, efficaces et proportionnées** aux caractéristiques du bâtiment et au niveau de radon observé.

Ce que le diagnostic examine

1 Le bâtiment et son environnement Résultats du dépistage, année et type de construction, matériaux, surface, niveaux, mitoyenneté, transformations antérieures, contexte géologique.	2 L'interface sol / bâtiment Type de soubassement (terre-plein, vide sanitaire, cave, sous-sol...), matériaux, état apparent de l'étanchéité et repérage des passages potentiels du radon.
3 La ventilation et les pressions Ventilation naturelle ou mécanique, entrées et sorties d'air, qualité du renouvellement d'air et facteurs susceptibles de mettre le bâtiment en dépression.	4 Les équipements et les usages Chauffage, production d'eau chaude, poêle ou cheminée, hotte, climatisation et autres équipements ou usages pouvant modifier les mouvements d'air.

Que contient le rapport de diagnostic ?

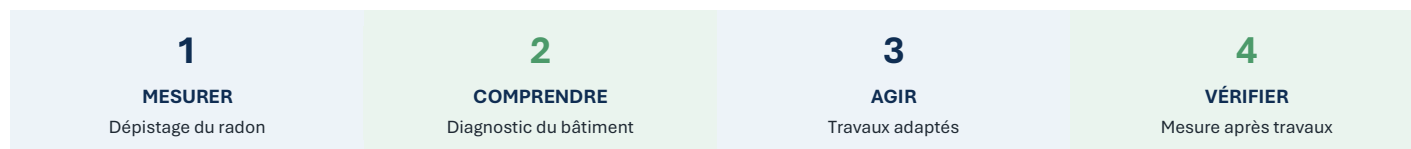
Le rapport rassemble les constats effectués lors de la visite, l'analyse des causes probables de présence du radon et les principes de remédiation envisageables. Il fournit notamment :

- une synthèse des caractéristiques du bâtiment et des résultats de mesure disponibles ;
- l'identification des principales voies d'entrée et de transfert du radon ;
- une analyse du fonctionnement de la ventilation et des phénomènes de dépression ;
- une description générique des actions correctives recommandées ;
- un ordre logique d'intervention, lorsque cela est pertinent : réduire les entrées de radon, améliorer le renouvellement d'air, puis traiter le soubassement si nécessaire ;
- les principes permettant d'adapter les solutions au bâtiment avant leur mise en œuvre.

À retenir : le diagnostic est une prestation de conseil, pas une maîtrise d'œuvre.

Il ne constitue ni une prescription détaillée des travaux, ni un ordre de service, ni une offre de travaux. Le choix définitif des solutions et leur mise en œuvre relèvent du maître d'ouvrage, avec l'appui éventuel d'un maître d'œuvre, d'un architecte, d'un bureau d'études ou d'entreprises compétentes.

La démarche en 4 étapes



Après les travaux : vérifier puis surveiller dans le temps

Une nouvelle mesure doit permettre de **vérifier l'efficacité des actions réalisées**. Il est ensuite prudent de contrôler périodiquement la situation, notamment après des travaux, une modification de la ventilation, un changement d'usage ou une évolution importante du bâtiment.

À titre de bonne pratique, un contrôle tous les cinq ans peut constituer un repère de suivi pour un logement. Le vieillissement des équipements, les mouvements différentiels des matériaux ou de nouveaux travaux peuvent en effet modifier l'efficacité des protections mises en place.

Références normatives

NF X 46-040 — février 2011

Traitement du radon dans les immeubles bâtis — Référentiel de diagnostic technique relatif à la présence de radon dans les immeubles bâtis — Mission et méthodologie.

NF ISO 11665-8 — février 2021

Mesurage de la radioactivité dans l'environnement — Air : radon 222 — Partie 8 : méthodologies appliquées aux investigations initiales et complémentaires dans les bâtiments.

Note de mise à jour : la NF X 46-040 est indiquée comme norme en vigueur à la date de rédaction. Un projet de révision a fait l'objet d'une enquête publique clôturée le 15 avril 2026 ; il est donc conseillé de vérifier la version applicable lors d'une diffusion ultérieure de cette fiche.

Un bon diagnostic ne consiste pas seulement à constater le radon : il cherche à comprendre comment il entre, circule et s'accumule afin d'agir durablement.